

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

dématérialisée

du lundi 22 mars au dimanche 28 mars 2021.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Quitus donné au trésorier
4. Fixation du montant des cotisations pour le prochain exercice
5. Renouvellement partiel du conseil
6. Questions diverses

Le présent avis vaut convocation.

Les membres actifs désirant se faire représenter devront envoyer au mandataire de leur choix ou, dans le cas de pouvoir en blanc, à notre secrétariat (222, avenue de Versailles, 75016 Paris) le pouvoir ci-dessous, **dûment rempli.**

✂.....

POUVOIR

À envoyer au mandataire de votre choix ou, à défaut, à notre secrétariat :

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris

Je soussigné(e) (nom et prénom)
domicilié(e)

.....
membre actif de l'association Défense de la langue française, donne
pouvoir à la personne ci-après désignée pour me représenter et voter en
mon nom, à l'**assemblée générale ordinaire** du 22 mars au 28 mars **2021.**

Nom et prénom du mandataire

Fait à le

Signature (précédée de « Bon pour pouvoir »)

INVITATION

Le président du conseil d'administration de Défense de la langue française et les administrateurs vous prient de participer, soit par internet, soit par voie postale à l'**assemblée générale ordinaire** de l'Association qui se tiendra de façon dématérialisée **du lundi 22 mars au dimanche 28 mars 2021**.

Le rapport d'activité, le rapport financier, la liste des administrateurs rééligibles ou à élire et le bulletin de vote figureront sur le site de DLF.

Les adhérents qui souhaiteraient recevoir ces documents par voie postale, en feront la demande au secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Dès réception, ils lui renverront le bulletin de vote par la même voie.

Les internautes pourront envoyer leur bulletin de vote à : agdlf2021@gmail.com.

Le mot de passe est « grandeguerre2021 ».

APPEL À CANDIDATURES

Les administrateurs sortants et rééligibles sont :

M. Marc Favre d'Échallens, M^{mes} Corinne Mazzocchi-Mallarmé,
Guillemette Mouren-Verret, Françoise de Oliveira,
MM. Jean-Marc Schroeder et François Taillandier.

Les candidatures, accompagnées d'un bref curriculum vitae, devront être adressées au secrétariat avant le 22 février 2021.

Les élections auront lieu au cours de l'assemblée générale, du 22 mars au 28 mars 2021.